



HEBDO

L'ANACT PUBLIE UN GUIDE POUR UNE ÉVALUATION GENRÉE DES RISQUES PROFESSIONNELS

L'Anact a publié le premier guide méthodologique complet sur l'évaluation différenciée des risques professionnels entre femmes et hommes. Ce document vise à enrichir le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) en tenant compte des spécificités genrées.

Le guide s'adresse aux préventeurs, DRH, membres du CSE et spécialistes accompagnant les entreprises. Il répond à une obligation légale inscrite dans le code du travail depuis 2014, mais pour laquelle peu d'outils pratiques existaient jusqu'alors.

Les risques auxquels les femmes sont exposées restent "pour partie méconnus ou invisibilisés", particulièrement dans les métiers à prédominance féminine et dans les secteurs masculins faute d'adaptation des conditions de travail. Le guide propose de prendre en compte deux dimensions : les expositions différenciées selon les métiers et parcours et les impacts différenciés sur la santé pour des raisons biologiques et sociales.

"Les démarches de prévention sont encore souvent pensées en fonction des métiers masculins", souligne Caroline Gadou, directrice générale de l'Anact. Elle pointe la progression de la sinistralité et du taux d'absentéisme des femmes comme un signal d'alerte.

Le guide comprend des repères sur l'état des connaissances, des apports méthodologiques et sept fiches pratiques par famille de risques.

[Guide Anact](#)